CALENDRIER 2025

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Comines-Warneton









Wallonie picarde

ipalle

Ensemble trions bien, recyclons mieux

Fostplus

Commune de Comines-Warneton

Remarques importantes : les collectes en porte-à-porte commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir les déchets la veille à partir de 17 h. En cas de jour férié, consultez impérativement votre calendrier. Les collectes peuvent être annulées en cas d'intempéries. **Les collectes en porte-à-porte sont réservées aux déchets issus de l'activité normale des ménages.**



PMC :
collecte toutes les 2 semaines



Papiers-Cartons :
collecte toutes les 4 semaines



Ordures ménagères :
collecte toutes les 2 semaines

Si la date de ramassage des sacs correspond à un jour férié, la collecte aura lieu le jour ouvrable suivant.

Rappel !
Poids du sac : 15 kg maximum.

- ○ Sac communal réglementaire
- ○ Pas de sac éventré
- ○ Pas de verre et d'objets tranchants
- ○ Pas de déchets électriques & électroniques
- ○ Pas de déchets dangereux

} **Recyparc**

- ○ Pas de déchets de cuisine => **PAV ou recyparc**

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M	Nouvel An	1 S		1 S		1 M	2-3	1 J	Fête du Travail	1 D	
2 J	1-4 1-4	2 D		2 D		2 M	2-3	2 V		2 L	1
3 V		3 L		3 L		3 J		3 S		3 M	
4 S		4 M	2-3	4 M	2-3	4 V		4 D		4 M	2-3-4 1-4
5 D		5 M	2-3	5 M	2-3	5 S		5 L	1	5 J	1-4
6 L		6 J		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 M	2-3	7 V		7 V		7 L	1	7 M	2-3-4 1-4	7 S	
8 M	2-3	8 S		8 S		8 M		8 J	1-4	8 D	Pentecôte
9 J		9 D		9 D		9 M	2-3-4 1-4	9 V		9 L	Lundi de Pentecôte
10 V		10 L	1	10 L	1	10 J	1-4	10 S		10 M	2-3
11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M	2-3
12 D		12 M	2-3-4 1-4	12 M	2-3-4 1-4	12 S		12 L		12 J	
13 L	1	13 J	1-4	13 J	1-4	13 D		13 M	2-3	13 V	
14 M		14 V		14 V		14 L		14 M	2-3	14 S	
15 M	2-3-4 1-4	15 S		15 S		15 M	2-3	15 J		15 D	
16 J	1-4	16 D		16 D		16 M	2-3	16 V		16 L	
17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 S		18 M	2-3	18 M	2-3	18 V		18 D		18 M	1-4
19 D		19 M	2-3	19 M	2-3	19 S		19 L		19 J	1-4
20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 M	2-3	21 V		21 V		21 L	Lundi de Pâques	21 M	1-4	21 S	
22 M	2-3	22 S		22 S		22 M		22 J	1-4	22 D	
23 J		23 D		23 D		23 M	1-4	23 V		23 L	
24 V		24 L		24 L		24 J	1-4	24 S		24 M	2-3
25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M	2-3
26 D		26 M	1-4	26 M	1-4	26 S		26 L		26 J	
27 L		27 J	1-4	27 J	1-4	27 D		27 M	2-3	27 V	

28 M		
29 M	1-4	
30 J	1-4	
31 V		

28 V		

28 V		
29 S		
30 D		
31 L		

28 L		
29 M	2-3	
30 M	2-3	

28 M	2-3	
29 J	Ascension	
30 V		
31 S		

28 S		
29 D		
30 L	1	

Juillet

1 M		
2 M	2-3-4	1-4
3 J	1-4	
4 V		
5 S		
6 D		
7 L		
8 M	2-3	
9 M	2-3	
10 J		
11 V		
12 S		
13 D		
14 L		
15 M		
16 M	1-4	
17 J	1-4	
18 V		
19 S		
20 D		
21 L	Fête Nationale	
22 M	2-3	
23 M	2-3	
24 J		
25 V		
26 S		
27 D		
28 L	1	
29 M		
30 M	2-3-4	1-4
31 J	1-4	

Août

1 V		
2 S		
3 D		
4 L		
5 M	2-3	
6 M	2-3	
7 J		
8 V		
9 S		
10 D		
11 L		
12 M		
13 M	1-4	
14 J	1-4	
15 V	Assomption	
16 S		
17 D		
18 L		
19 M	2-3	
20 M	2-3	
21 J		
22 V		
23 S		
24 D		
25 L	1	
26 M		
27 M	2-3-4	1-4
28 J	1-4	
29 V		
30 S		
31 D		

Septembre

1 L		
2 M	2-3	
3 M	2-3	
4 J		
5 V		
6 S		
7 D		
8 L		
9 M		
10 M	1-4	
11 J	1-4	
12 V		
13 S		
14 D		
15 L		
16 M	2-3	
17 M	2-3	
18 J		
19 V		
20 S		
21 D		
22 L	1	
23 M		
24 M	2-3-4	1-4
25 J	1-4	
26 V		
27 S		
28 D		
29 L		
30 M	2-3	

Octobre

1 M	2-3	
2 J		
3 V		
4 S		
5 D		
6 L		
7 M		
8 M	1-4	
9 J	1-4	
10 V		
11 S		
12 D		
13 L		
14 M	2-3	
15 M	2-3	
16 J		
17 V		
18 S		
19 D		
20 L	1	
21 M		
22 M	2-3-4	1-4
23 J	1-4	
24 V		
25 S		
26 D		
27 L		
28 M	2-3	
29 M	2-3	
30 J		
31 V		

Novembre

1 S	Toussaint	
2 D		
3 L		
4 M		
5 M	1-4	
6 J	1-4	
7 V		
8 S		
9 D		
10 L		
11 M	Armistice	
12 M	2-3	2-3
13 J		
14 V		
15 S		
16 D		
17 L	1	
18 M		
19 M	2-3-4	1-4
20 J	1-4	
21 V		
22 S		
23 D		
24 L		
25 M	2-3	
26 M	2-3	
27 J		
28 V		
29 S		
30 D		

Décembre

1 L		
2 M		
3 M	1-4	
4 J	1-4	
5 V		
6 S		
7 D		
8 L		
9 M	2-3	
10 M	2-3	
11 J		
12 V		
13 S		
14 D		
15 L	1	
16 M		
17 M	2-3-4	1-4
18 J	1-4	
19 V		
20 S		
21 D		
22 L		
23 M	2-3	
24 M	2-3	
25 J	Noël	
26 V		
27 S		
28 D		
29 L		
30 M		
31 M	1-4	

PMC

Papiers-Cartons

Collecte de vélos dans les recyparcs le 19 avril

Collecte de jouets dans les recyparcs le 18 octobre

Zone 1 : Comines, Ten Brielen, Houthem
Zone 2 : Ploegsteert, Le Bizet
Zone 3 : Warneton
Zone 4 : Bas-Warneton

Wallonie Plus Propre

Grand Nettoyage de Printemps les 20, 21, 22 et 23 mars 2025

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.wallonieplusproprepro.be

Triez vos **bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent** en un clin d'œil !



Verre incolore



Verre coloré



À déposer dans les bulles ou au recyparc

Remarques :

Séparez le verre incolore du verre coloré.

Videz bien.

Ni couvercle, ni bouchon.

Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !

Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Verre résistant aux hautes températures (plats au four)



Opaline et cristal



Verre plat tel que les vitres et les miroirs





Porcelaine, céramique



Terre cuite



Ampoules

Triez vos **Papiers-Cartons** en un clin d'œil !



Collecte en porte-à-porte ou au recyparc

Remarques :

Enlevez le film en plastique des publications.

Mettez vos papiers et cartons dans des caisses en carton, bien fermées et de max. 15 kg.

ÉVITEZ LES ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES



Papiers et cartons sales ou gras



Photos



Sac-poubelle (déchets non recyclables)



Rouleaux de papier peint



Mouchoirs, papiers absorbants et aluminium

Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

PMC, ce que vous pouvez trier.

LE TRI, C'EST PARTOUT. PAS QU'À LA MAISON !



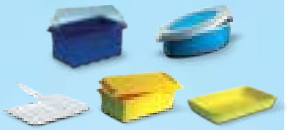
EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles



Flacons



Barquettes et raviers



Pots et tubes



Films



Capsules de boissons



Sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et raviers



Capsules de boissons



Couvercles, bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS



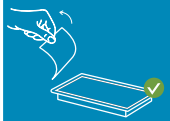
Points d'attention



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

Ce ne sont pas des PMC

mais vous pouvez généralement les apporter au recyparc.

- Les batteries et piles.



- Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...).



- Les bonbonnes de gaz*.



- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant «pousser-tourner».



- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.



- Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L.
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone.
- La frigolite.



- Autres objets.

Déchets ménagers résiduels



Recyparc



* A déposer chez votre distributeur agréé: Bonbonnes de gaz de 13kg et plus

ATTENTION !



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Horaires et adresses de vos recyparcs

ADRESSES :		
COMINES	Chemin de l'Hirondelle	056 55 47 77

HORAIRE :		
Lundi	Fermé	12 h 30 à 19 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Mercredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	12 h 30 à 19 h
Samedi	8 h 30 à 12 h	13 h à 19 h
Dimanche	8 h 30 à 12 h 30	Fermé

Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour tout connaître sur les collectes des déchets.

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Infos sur le tri et le recyclage :
www.fostplus.be
ou www.trionsmieux.be

En novembre, décembre, janvier et février, les recyparcs ferment à 18 heures.

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Jours de fermeture : 1er janvier, 2 janvier, 21 avril, 1er mai, 29 mai, 9 juin, 21 juillet, 15 août, 27 septembre, 1er novembre, 2 novembre, 11 novembre, 25 décembre et 26 décembre.

POUR DES INFOS COMPLÉMENTAIRES SUR LES COLLECTES SÉLECTIVES DES DÉCHETS :

contactez IPALLE au **069/88 40 70**

ou votre administration communale

au **056 56 10 20**

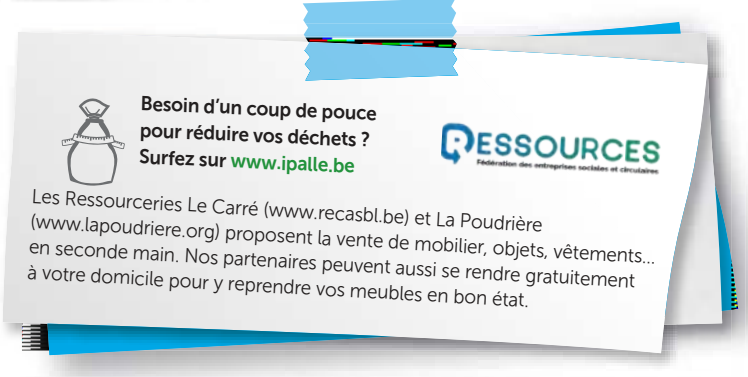
ou encore, surfez sur
www.ipalle.be



Points d'apport volontaire

Certaines communes disposent de points d'apport volontaire.

Pour connaître les emplacements des points d'apport volontaire et les déchets qui peuvent y être collectés, consultez **ipalle.be.**



Rendez-vous sur **ipalle.be** pour télécharger le guide des recyparcs et pour vous inscrire à notre newsletter LE PRINCIPALLE.

E.R. : Dominique Siplet • Fost Plus asbl • Avenue des Olympiades 2 • 1140 Brussels • 2025 Imprimés sur papier recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique.